



3^{èmes} Rencontres Francophones Transport Mobilité

Marne-la-Vallée, du 8 au 10 juillet 2020

Session 29

La mobilité à très longue distance des voyageurs à l'horizon 2060

Organisatrice.eur.s de la session

Yves Crozet, LAET/Sciences Po Lyon

Dominique Auverlot (CGEDD)

Florent Laroche LAET/ Université Lyon2

Alain Sauvart (CGEDD)

Numéro spécial de revue projeté

Un cahier spécial dans la nouvelle mouture de la Revue « Transports, infrastructures et mobilité »¹

Texte de l'appel à communications

Le CGEDD a inscrit dans son programme de travail une démarche de prospective des mobilités. Il s'agit ici de se concentrer sur la mobilité des voyageurs à très longue distance dans la mesure où elle est d'une part celle qui progresse le plus vite et d'autre part celle qui, du fait de la croissance du transport aérien, pose des problèmes aigus en termes d'émissions de gaz à effet de serre (GES). Il s'agira donc de s'intéresser aux facteurs qui pourraient confirmer ou au contraire remettre en cause la tendance à la croissance de la demande de transport à très longue distance (+ 1000 km). Dans cette perspective, les questions environnementales et climatiques seront centrales. La question de la taxe carbone pour le kérosène sera évidemment une étape obligée.

Le CGPC, devenu depuis CGEDD, avait produit au début de ce siècle un travail de prospective à l'horizon 2050². Ce travail mérite d'être analysé tant dans ses points forts que dans ses limites. Ainsi, les quatre scénarios proposés n'avaient pas tous le même degré de réalisme. Mais la méthode des scénarios reste puissante dans la

¹ La nouvelle organisation de la revue TIM, qui paraît 6 fois par an, prévoit pour chaque numéro, un cahier thématique d'une vingtaine de pages. Le thème de la mobilité à longue distance des voyageurs constitue un des 6 thèmes. Les RFTM seront un moyen d'alimenter ce cahier annuel.

² <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/064000342.pdf>



mesure où elle permet de repérer les points durs, les ruptures délicates à imaginer et plus encore à entreprendre. C'est aussi ce qu'avaient montré les 4 scénarios de l'étude ENERDATA-LET visant à réaliser dans les transports le «facteur 4 »³, soit une réduction de 75% les émissions de GES du transport entre 2000 et 2050. Le scénario qui permettait d'atteindre l'objectif correspondait en 2050 à un trafic aérien international inférieur à celui de 2000. Nous en sommes très loin. Il est nécessaire de se demander pourquoi et s'il est possible d'imaginer autre chose que la tendance des 20 dernières années : une hausse de 60% du trafic international de passagers dans les aéroports français !

Pour traiter tous ces aspects, les papiers proposés pourront s'intéresser aux points suivants.

- Quels sont les facteurs de la croissance du transport aérien ?
- Quelle est l'élasticité de cette demande aux prix ?
- Quelle est l'élasticité de cette demande aux revenus ?
- Décarbonation et enjeux énergétiques : quelles possibilités pour la poursuite de la baisse de l'intensité énergétique, l'incorporation des bio-carburants, les carburants de synthèse, roulage électrique, quelles possibilités de technologies de rupture ?
- Aspects liés à la réduction du bruit près des aéroports
- Quels leviers pour la sobriété de la demande aérienne (prix, rationnement carbone, rationnement de la capacité aéroportuaire, autres formes de rationnement)
- traitement différencié des vols intra-UE et hors-UE ?
- La modération de la demande aérienne selon les motifs
- La modération de la demande aérienne court et moyen-courriers (quelles possibilités de report modal, substitution par la vidéo-conférence ?...)
- Les inconvénients d'une sobriété de la demande aérienne
- La sobriété est-elle possible dans un mode concurrentiel et internationalisé ?
- La congestion/saturation des très grands aéroports (et éventuellement de l'espace aérien) (dans le contexte des évolutions des technologies, des emports,...)

Mots clés

Aéroports, demande de transport, longue distance, prospective, transport aérien, voyageurs

³ <http://isidoredd.documentation.developpement-durable.gouv.fr/document.xsp?id=Temis-0080688>